

C'est vers un but éloigné du nôtre que paraissent tendre les efforts de M. Guerre.

Après des considérations plus spécieuses que vraies, et qui aboutissent à justifier son épigraphe : *Sunt bona mixta malis*, M. Guerre conclut que « *les étangs causent peu d'insalubrité dans la Bresse.* » (1) Voici sur quoi il se fonde :

« D'abord, dit il, tout le monde sait qu'il y a deux sortes d'étangs : les étangs marécageux, et ceux qui ne le sont pas, bien que tous consistent en eaux dormantes provenues des pluies. »

« Les derniers sont ceux que des eaux suffisantes inondent à peu près toute l'année et dans toute leur étendue. »

« Les autres sont ceux qui, situés ou configurés moins favorablement, sont exposés au dessèchement d'une partie de leurs bords par l'évaporation et la retraite des eaux, pendant l'été. Observons-les séparément.

« Les étangs constamment ou presque constamment inondés ne sont pas plus nuisibles que les rivières, pas plus que les lacs, pas plus qu'aucune espèce d'eaux vives, parce que leurs eaux ne sont pas corrompues. S'il en était autrement, les bords des rivières, et ceux surtout des torrents, ne seraient pas couverts de villes et de populations comme ils le sont. »

M. Guerre emprunte à l'histoire des marais par M. le docteur Monfalcon le passage qui suit :

« L'eau des étangs, quoique stagnante, est claire et d'une grande limpidité, du moins pendant que la masse de liquide est considérable ; on ne pourrait élever le poisson dans une eau corrompue.

« Il faut donc, reprend M. Guerre, au moins tenir pour constant que les eaux des étangs en général, ne sont pas plus malfaisantes que celles des lacs et des rivières, puisque les poissons y vivent, et que les étangs toujours pleins ou à peu près ne nuisent pas à la salubrité.

(1) Mémoire cité, p. 18.